



CONVOCATION à L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
Du 30 mars 2025 à 9 h30

Cher-ère collègue,

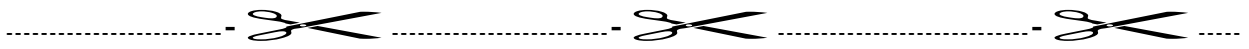
Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de la FAMO, le **dimanche 30 mars 2025**. Si vous ne pouvez pas y participer, nous vous invitons à voter :

- **Par correspondance** : Pour cela, il vous suffit de nous retourner votre bulletin sous double enveloppe, la première cachetée, sans aucune mention, étant adressée dans la seconde **avant le 27 Mars 2025 minuit** à l'adresse du Président de l'AMC Valognes organisateur de l'AG
- **Adresse** : Monsieur Nicolas MARGUERIE 20 rue Bonvalet 50270 Saint-Georges de la Rivière

avec la mention « VOTE AG FAMO 2025 » et votre nom au verso.

Ou par procuration en désignant un représentant.

Avec tous nos remerciements. **Le Conseil d'Administration**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 30 MARS 2025
VVF de PORT-BAIL

ORDRE DU JOUR :

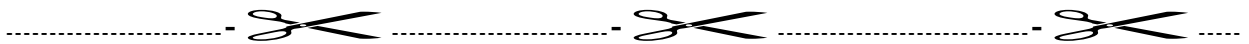
- Rapports d'activités et financier de l'année 2024
- Approbation des comptes.
- Renouvellement des administrateurs
- **A consulter sur le site : famo.fr page assemblée générale 2025**

Renouvellement statutaire du Conseil d'Administration (Tiers sortant)

Tiers sortant 2025 :

Gilles MABON – Chantal MAILLARD – Rémi PÉAN – Thierry PÉRIGAUD
Pascal PEUCH – Marcel ROCHER – Yann SEILLIER
Candidature de Alain BOUVIER

(Vous pouvez rayer les noms des personnes que vous ne souhaitez pas réélire)



Procuration:

Je soussigné Madame, Monsieur :

Association, Société Mycologique ou Fac :

Autorise Madame, Monsieur :

Association, Société Mycologique ou Fac :

A me représenter à l'Assemblée Générale de la FAMO le 30 mars à Port-Bail

Date et Signature

